

Je veux enseigner
Les Arts Appliqués

Master MEEF mention 2nd degré

Parcours Arts Appliqués : design et métiers d'art

■ Objectifs de la formation

Le parcours proposé a une double visée assurer une formation professionnelle et préparer aux concours de la fonction publique. Il s'agit de permettre aux étudiants de développer une base de connaissances pluridisciplinaires et d'acquérir les éléments fondamentaux théoriques, empiriques et pratiques, relatifs aux disciplines enseignées à l'école et au système éducatif.

La formation est conçue dans une logique intégrée faisant dialoguer les aspects disciplinaires, didactiques, professionnels en lien avec la dimension recherche.

Les objectifs professionnels du master visent l'acquisition par les étudiants des compétences professionnelles du référentiel commun aux professeurs et personnels d'éducation et du référentiel propre aux enseignants.

Des enseignements théoriques et pratiques articulés avec des stages d'observation, de pratique accompagnée et éventuellement en responsabilité (M2 admis) assurent une formation en alternance.

■ Conditions d'admission

L'accès au master 1 est sélectif, sur dossier de candidature.

L'accès à la première année est ouvert aux étudiants titulaires d'une licence en Arts Appliqués ou de tout autre diplôme niveau bac+3 minimum reconnu par l'État dans le domaine des arts appliqués, des arts plastiques ou des métiers d'arts, d'un Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués (DSAA), d'un Diplôme de créateur industriel ou de designer textile de l'ENSCI, d'un diplôme de l'EnsAD, d'un Diplôme National Supérieur des Beaux-Arts (DNSBA), d'un Diplôme d'architecte DPLG.

■ Contrôle des connaissances

L'évaluation de l'étudiant s'appuiera sur le référentiel de compétences professionnelles défini dans les nouveaux textes (Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013).

■ Inscriptions

Dépôt des candidatures en ligne, **du 1er avril au 20 août 2020**, sur le site de l'Inspé Toulouse Occitanie-Pyrénées : <http://inspe.univ-toulouse.fr>

IMPORTANT : l'inscription aux concours de recrutement s'effectue directement sur le site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Pour en savoir plus et vous inscrire à la prochaine session des concours, consultez régulièrement le site : www.education.gouv.fr

Responsables du parcours

Nelly CAMPISTRON
nelly.campistrone@univ-tlse2.fr

Sandrine DURAND
sandrine.durand@univ-tlse2.fr

. Secrétariat :

+33 (0)5 62 25 21 80

. Scolarité :

+33 (0)5 62 25 20 09

inspe.scolarite@univ-tlse2.fr

■ Organisation de la formation

Lieux de Formation

- INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées

Site Toulouse Rangueil
118 route de Narbonne
31078 Toulouse Cedex 4

Remarque : les cours ont lieu très majoritairement sur le site de Rangueil sachant que quelques contenus transversaux peuvent se dérouler sur le site Saint-Agne. En fonction, de la langue vivante choisie par l'étudiant, les cours ont lieu soit sur le site de Rangueil de l'Inspé soit sur le campus d'UT2J.

■ Organisation pédagogique de la formation

Master 1

Semestre 7 : 238 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Fonctionnement, enjeux et valeurs du système éducatif	24	2
Initiation à la recherche 1	24	3
Option : Langue vivante 1 Images et apprentissages	24	3
C2i2e - Compétences A	12	2
Culture disciplinaire (épreuve de synthèse)	76	8
Culture design (ATC et esthétique)	54	7
Didactique disciplinaire (CAPLP ou CAPET)	24	5

Master 2

Cursus en alternance (professeurs stagiaires)

Semestre 9 : 162 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Organisation et conduite d'une classe	24	3
Initiation recherche 3	24	5
Option : LU1	24	3
Mise en situation professionnelle 1 (CAPLP ou CAPET)	30	4
Didactique disciplinaire 1 (CAPLP ou CAPET)	24	9
Ingénierie didactique 8séquence comportant du numérique 1 (CAPLP ou CAPET)	12	2
Culture disciplinaire : enjeux du design (ATC)	12	3
Groupe de suivi de stage	12	1

Semestre 10 : 132 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Coopération entre acteurs et continuité inter-degrés	24	4
Initiation à la recherche et mémoire*	24	15
Culture disciplinaire : enjeux du design 2 (ATC)	12	2
Mise en situation professionnelle 2 * (CAPLP ou CAPET)	24	4
Didactique disciplinaire 2 (CAPLP ou CAPET)	24	2
Ingénierie didactique et séquence comportant du numérique 2 (CAPLP ou CAPET)	12	2
Groupe de suivi de stage*	12	1

* UE non compensable

Semestre 8 : 255 h - 30 ECTS

Intitulé	Heures	ECTS
Processus d'apprentissage et diversité des élèves	24	3
Initiation à la recherche 2	24	3
Ingénierie didact et travail en réseau collaboratif (CAPLP ou CAPET)	12	2
Didactique disciplinaire, dossier pédagogique (CAPLP ou CAPET)	72	4
Didactique disciplinaire design, leçon (CAPLP ou CAPET)	30	3
Didactique disciplinaire métiers d'art, leçon (CAPLP ou CAPET)		
Culture disciplinaire : analyse et pratiques du design	21	6
Culture design (ATC)	24	6
Mise en situation professionnelle 2 (CAPLP ou CAPET)	48	3

Cursus pour les étudiant.e.s non lauréat.e.s des concours 2021

Dans le cadre de la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 « Pour une École de la confiance », une réforme de la formation des enseignants est en cours. Elle prévoit un concours en fin de M2. Première session en 2022.

Débouchés - Poursuite d'études

Enseignant en Arts Appliqués - Professeur des écoles - Enseignant spécialisé (2CASH) - Enseignant à l'étranger - Inspecteur de l'éducation nationale (IEN) - Chef d'établissement - Autres concours de la fonction publique

La formation valide l'acquisition de compétences valorisables dans le cadre de métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.